Pointe Plaisante, Ontario, \$750; achat de terrains à l'Ile à la Pierre, \$1,575; construction d'un quai à l'Île aux Prunes, \$1,000; excédant de frais pour réparations à l'établissement de secours de St. Paul, sur les estimations, \$2,400, pour l'année finissant le 30 juin 1877.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-neuf mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la somme nécessaire pour compléter la construction des phares et sifflets d'alarme commencés en 1875 et 1876, (à revoter), pour l'année

finissant le 30 juin 1877.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix-sept mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des pêcheries, et être distribuée comme suit: nouvelle somme nécessaire pour les salaires et déboursés des gardespêche, \$9,500; nouvelle somme nécessaire pour la pisciculture, \$8,000, pour l'année finissant le 30 juin 1878.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille huit cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face au traitement d'un inspecteur des agences de Sauvages, avec le titre de commis de seconde classe, ministère de l'Intérieur, pour l'année finis-

sant le 30 juin 1878.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du ministère du secrétaire d'Etat, et être distribuée comme suit: un commis de première classe, \$1,400; un commis de seconde classe, \$600, pour l'année finissant le 30 juin 1878.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face au salaire d'un secrétaire particulier au ministère de l'Agri-

culture, pour l'année finissant le 30 juin 1878.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux frais des comités, surnuméraires de la session, etc., Chambre des Communes, pour l'année finissant le 30 juin 1878.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux traitements d'officiers nouveaux et dépenses

contingentes de la bibliothèque, pour l'année finissant le 30 juin 1878.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses qui seront probablement encourues en rapport avec l'exposition de Paris, pour l'année finissant le 30 juin 1878.

12. Risolu, qu'une somme n'excedant pas quarante-deux mille dollars soit accordée à Sa Majeste pour faire face aux dépenses du chemin de fer de l'Ile du Prince-

Edouard, y compris les dépôts, pour l'année finissant le 30 juin 1878.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent trente mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'arpentage du chemin de fer du Pacifique, pour l'année finissant le 30 juin 1878.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux frais de construction du chemin de fer du Pacifique,

embranchement de Pembina, pour l'année finissant le 30 juin 1878.

- 15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des canaux et rapides du St. Laurent, pour l'année finissant le 30 juin 1878.
- 16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante-neuf mille cinq cents dollers soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal St. Pierre, pour l'année finissant le 30 juin 1878.
- 17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des bureaux de poste et douanes temperaires, St. Jean, P.Q., pour l'année finissant le 30 juin 1878.
- 18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des havres et brise-lames à Campobello, N. B., rivage Wilson, pour l'année finissant le 30 juin 1878.

19. Résolu, qu'une somme n'excédent pas einq mille dollars soit accordée à Sa